

LA MAISON PASSIVE AU LUXEMBOURG LA CLASSES AAA

A partir de 2017, toute nouvelle construction au Luxembourg devra correspondre à la norme d'une maison passive **AAA**. Les classes d'efficacité **AAA** indiquent l'efficacité énergétique, l'isolation thermique et l'impact environnemental. Afin de promouvoir la construction de maisons passives, le ministère du Développement durable et des Infrastructures offre des aides financières étatiques Primehouse 2013-2016.



Les aides financières étatiques

LES EXIGENCES

A fin de pouvoir bénéficier de ces aides étatiques, les exigences suivantes doivent être remplies.

Performance énergétique conformément au règlement grand-ducal modifié du 30 novembre 2007:

- Au Luxembourg, une maison passive AAA ne doit pas dépasser, selon le passeport énergétique, une consommation de chauffage de 22 kWh/(m²an) équivalent à 2,2 litres de mazout.
- Maison passive: classes AAA et enveloppe du bâtiment étanche à l'air ($\leq 0,6/h$).
- Ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur.
- Absence d'un système fixe de climatisation active.

Pour une maison unifamiliale la surface de référence énergétique peut être subventionnée jusqu'à une surface de 150 m², pour un appartement dans une résidence jusqu'à une surface de 120 m². La surface additionnelle n'est pas subventionnée. La maison passive doit être achevée au plus tard jusqu'au 31 décembre 2018.

Contactez aussi votre commune. Certaines communes offrent une aide financière supplémentaire.

Aides financières étatiques

[€/m² de la surface de référence énergétique An]

Date de la demande d'autorisation de bâtir financière

1.1.2013-31.12.2014

1.1.2015-31.12.2016

Maison unifamiliale jusqu'à 150 m ²	160 €	70 €
Appartement dans résidence ≤ 1000 m ²		
> jusqu'à 80 m ²	139 €	52 €
> entre 80 et 120 m ²	87 €	31 €
Appartement dans résidence > 1000 m ²		
> jusqu'à 80 m ²	99 €	44 €
> entre 80 et 120 m ²	57 €	26 €

Quelle est la différence entre une maison passive et une maison Energie Plus?

Pour une maison passive le besoin annuel en énergie de chauffage est si minime, qu'on peut en principe se passer d'un système de chauffage conventionnel.

Le concept d'une maison passive peut servir de base pour un développement vers une maison à énergie zéro ou une maison énergie plus. Les deux termes signifient que la maison produit de l'énergie, soit autant qu'elle n'en consomme, on parle alors d'une maison à énergie zéro ou plus qu'elle n'en consomme donc une maison à énergie positive.

Cependant dans les deux cas, ça ne nous informe pas sur les besoins réels en énergie de la maison. C'est pourquoi afin de minimiser cette consommation d'énergie il faudrait construire de façon passive et l'énergie devrait provenir des sources d'énergie renouvelables.

